

Le Tresservien

Avril 2018



Bulletin municipal



site de la mairie :
www.tresserve.fr



www.tresserve.fr www.tresserve.fr www.tresserve.fr www.tresserve.fr
www.tresserve.fr www.tresserve.fr www.tresserve.fr www.tresserve.fr www.tresserve.fr

Sommaire



LE MOT DU MAIRE : p. 1

FINANCES MUNICIPALES : p. 2 et 3

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Travaux p. 4 et 5
Affaires scolaires p. 6 et 7
Qualité de vie p. 8
Associations p. 9
Urbanisme p. 10 et 11

VIE DE LA COMMUNE :

Interview p. 12 et 13
Apéros de quartiers p. 14
Boîte à livres, Forum des associations p. 15
Repas des Aînés, Vœux du Maire, p. 16
Horaires de la mairie, Améliorer notre quotidien p. 17
État-civil p. 18
Informations générales p. 19

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS :

Sou des écoles p. 20
Amicale Boules, Couleurs Vivent p. 21
Club Pédestre p. 22 et 23
Association Rev'Artravis, Cyclo-Club p. 24
Association Sauvegarde du Patrimoine p. 25
Club de Bridge, Tennis-Club p. 26
La Tresservienne, Sculpture sur bois p. 27
Comité des Fêtes, English Leçon p. 28
L'âge d'Or p. 29
Association Culturelle de Tresserve p. 30
Course pédestre (la Tresservienne) p. 31
Agenda et numéros utiles p. 32



Le mot du Maire

Mes chers amis,

A la différence des autres communes du bassin, la fiscalité de Tresserve n'a pas évolué depuis... 1984 !

Depuis mon élection à la mairie, j'ai toujours mis un point d'honneur à ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune, persuadé qu'une saine gestion valait beaucoup mieux qu'un recours systématique à l'impôt.

Cet état de fait place la commune à un niveau exceptionnellement bas quant à sa fiscalité, particulièrement en ce qui concerne la taxe d'habitation qui touche tous les habitants (propriétaires et locataires) et nous sommes en bas du tableau que ce soit au niveau du territoire ou par rapport à la moyenne nationale de la strate (de 2.000 à 3.500 habitants).

Comme vous le savez, je me suis toujours attaché à lutter contre les gaspillages, à ne pas générer de dépenses inutiles, à veiller à ce que les nouveaux investissements n'engendrent pas de coûts de fonctionnement inadaptés au budget de la commune, à maîtriser au maximum la masse salariale sur les éléments maîtrisables (ceux qui ne sont pas imposés par l'Etat), bref ... à toujours faire mieux avec moins !

Cependant, ces dernières années, cet exercice connaît malheureusement ses limites, et ce, pour deux principales raisons.

D'une part, nous arrivons au bout de ce qu'il est possible de faire en terme d'économie sans remettre en cause le fonctionnement normal d'une commune de plus de 3.000 habitants. Nous avons renégocié les assurances de la commune, renégocié la dette et le taux de celle-ci par remboursement anticipé et réaménagement, baissé la consommation d'électricité avec suppression de l'éclairage nocturne, acheté des véhicules uniquement d'occasion ou payés par la publicité, renégocié les contrats des prestataires extérieurs de la commune, ...

D'autre part, l'Etat se désengage de plus en plus financièrement vis-à-vis des collectivités en baissant les dotations et en pénalisant les communes à fort potentiel fiscal (cas de Tresserve), via l'augmentation exponentielle des dépenses de péréquation qui iront alimenter le budget des communes moins vertueuses !!!

Ces deux effets conjugués, la nette baisse des dotations et l'augmentation sensible de la contribution au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), ont fait perdre en six ans à la commune plus de 175.000 euros, soit 12% de son budget de fonctionnement.

Cet effet de ciseau ne permet plus à la commune de dégager des marges permettant de financer ses investissements sans alourdir la dette, et je me suis toujours opposé à faire payer par les générations futures les dépenses actuelles, selon le soi-disant principe de la solidarité intergénérationnelle.

C'est pourquoi, je me vois contraint aujourd'hui de faire appel à votre effort afin de perpétuer les investissements nécessaires dans la commune.

Vous noterez d'ailleurs, dans ce numéro du Tresservien, qu'un grand projet se concrétisera cet été avec l'opération de sécurisation et d'embellissement de l'entrée du village, l'aménagement du giratoire de la Croix et la réfection de tous les réseaux de ce secteur.

Afin de conserver le dynamisme de la commune, j'ai donc demandé au dernier conseil municipal, et ce, la mort dans l'âme, de voter l'augmentation des taux de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 5,70 % au lieu de 4,68 %

Taxe sur le foncier bâti : 16,70 % au lieu de 13,68 %

Taxe sur le foncier non bâti : 49,70 % au lieu de 41,18 %

Vous constaterez sur les graphiques ci-après que ces nouveaux taux restent tout de même en général bien en-dessous de ceux des communes de notre territoire et montrent bien la maîtrise des frais de fonctionnement et de la masse salariale.

Ces nouvelles ne sont certes pas bonnes mais je pense qu'il est de la responsabilité de vos élus de présenter un budget équilibré, comme nous devons tous le faire dans nos foyers, sans recours à l'emprunt qui n'est souvent qu'une forme de fuite en avant.

A ceci s'ajoute l'incertitude due à la suppression partielle ou totale de la taxe d'habitation annoncée par notre Président, mais sans beaucoup de détails sur le calendrier ou les modes de compensation.

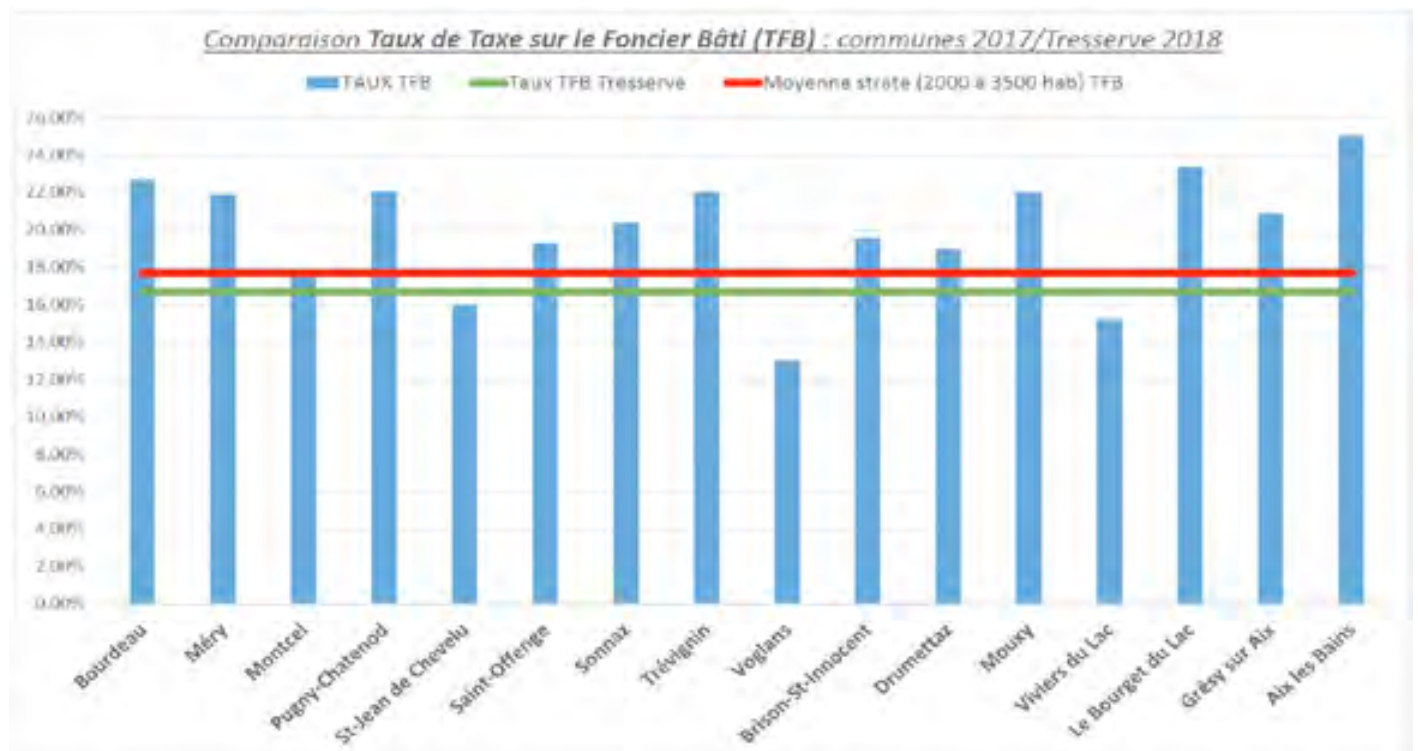
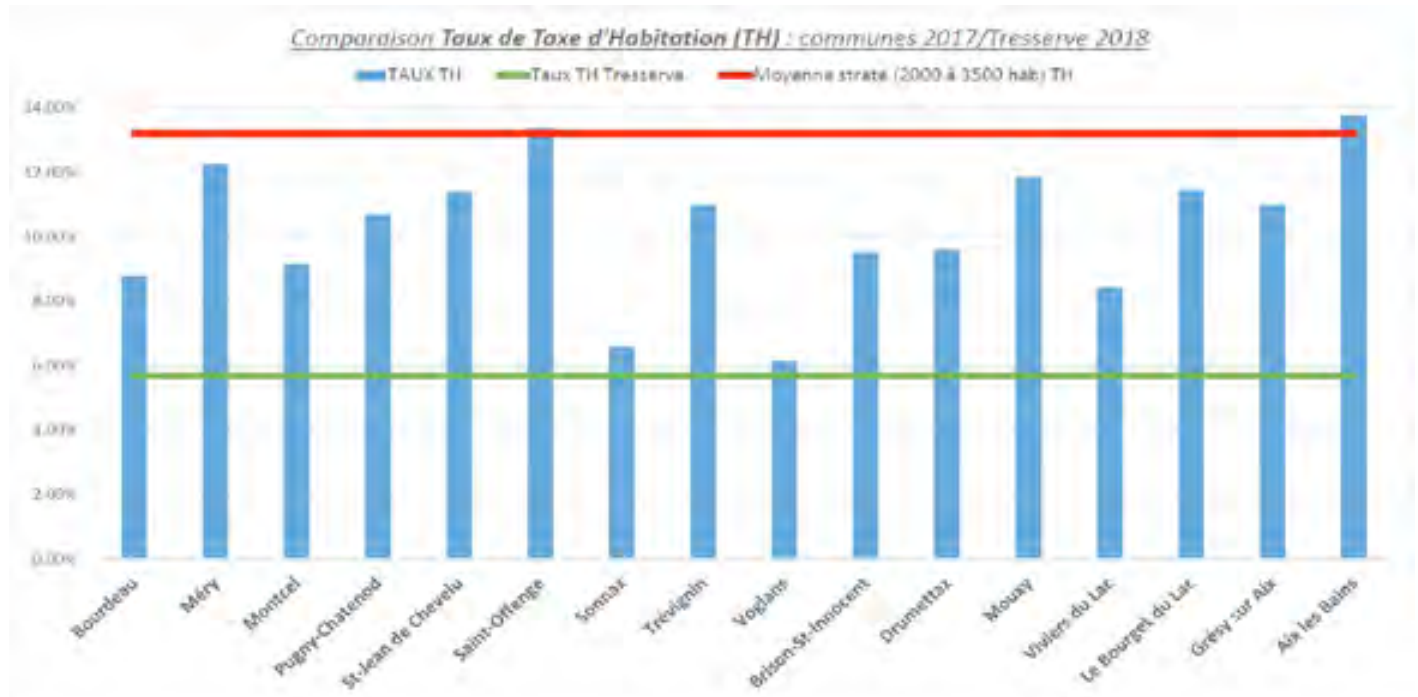
Le monde bouge de plus en plus vite et nous devons y faire face ensemble dans cet esprit qui fait la richesse de Tresserve.

Avec toutes mes amitiés, à bientôt,

Jean-Claude LOISEAU

FINANCES MUNICIPALES

Comparatif fiscalité locale



Maitrise des charges de fonctionnement

Evolution des charges à caractère général de 2015 à 2018



Evolution de la masse salariale de 2015 à 2018





Implantation d'une antenne relais



Eric COURSON
1^{er} adjoint

Quelques informations sur l'implantation d'une antenne relais dans le clocher de l'église et quelques précisions sont nécessaires.

Suite à une réforme de 2012 et selon le Conseil d'Etat, les pouvoirs de police relatifs à l'implantation des antennes relais sont une compétence exclusive de l'Etat. Le Maire exerce un pouvoir de contrôle, uniquement en matière d'urbanisme.

Commençons par un petit historique. Nous avons été sollicités par la société Free Mobile le 17 juillet 2017 afin de renforcer la couverture en téléphonie mobile sur la commune et répondre aux attentes de nos administrés dont certains, et particulièrement les entreprises, sont directement pénalisés par des connexions trop faibles pour leur activité.

Chaque famille aujourd'hui utilise téléphone portable, fixe, internet, avec plusieurs opérateurs et par souci d'équité, nous ne pouvions laisser une zone blanche à Free Mobile alors que les autres opérateurs sont installés sur la commune.

A cet effet, plusieurs sites potentiels ont été recensés et après études, il s'est avéré que le point haut du clocher correspondait aux attentes techniques de l'opérateur, et à celles

de la commune en matière d'implantation la moins pénalisante en terme d'environnement.

Le projet a été instruit par les commissions Ad hoc (commission municipale d'urbanisme et commission qualité de la vie) ainsi que le conseil municipal.

Parallèlement à cette démarche, nous nous sommes assurés que le fonctionnement des équipements techniques de Free mobile était bien conforme à la réglementation en vigueur, notamment en matière de santé publique ou d'émissions de champs magnétiques.

Un dossier d'information complet et un registre sont à la disposition de la population en mairie.

En contrepartie de cette installation, free Mobile s'engage :

- A la réfection complète de l'accès au clocher devenu très dangereux : (escaliers, planchers d'étages, échelles, balustres).
- Au remplacement à l'identique des « abat-sons » en très mauvais état. (en résine aspect bois, résistant aux intempéries.)
- Au paiement d'une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 6000 euros (révisable chaque année.)

Sur le plan juridique, il faut savoir qu'un maire ne peut s'opposer à une telle implantation. En effet certaines municipalités ont tenté d'interdire par arrêté municipal, l'implantation de ces antennes relais et ont été déboutées par le conseil d'état. (Cf. : Conseil d'état 26 octobre 2011, n°326491)

Par ailleurs, un maire ne pourrait s'opposer à ce qu'un particulier fasse installer une antenne sur sa propriété via un opérateur, même si celle-ci est située par exemple à proximité d'une école ou d'une crèche.

Après examens de tous ces éléments, le conseil municipal a délibéré favorablement et à l'unanimité pour valider ce projet.

A la suite de quelques interrogations, une demande de contrôle des émissions électromagnétiques a été déposée auprès de l'organe de régulation afin de vérifier que toutes les mesures réglementaires et environnementales soient respectées.

Par ailleurs, je profite de ce mot pour vous rappeler que la fibre optique est en phase finale de raccordement sur le territoire de la commune de Tresserve.

Eric COURSON

Vous êtes propriétaire occupant ou propriétaire bailleurs, le PIG (Programme d'Intérêt Général) GRAND LAC peut vous concerner.



VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER OU ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

→ LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU GRAND LAC EST LÀ POUR VOUS AIDER

Une opération mise en place jusqu'en mai 2019 et qui apporte **des conseils** et **des subventions** pour réaliser des travaux dans un logement privé. Elle s'adresse :



aux propriétaires occupants dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond, variable selon la composition de votre famille.

aux propriétaires bailleurs qui souhaitent conventionner leur logement et pratiquer pendant au moins 9 ans un loyer modéré après travaux.

? Quels travaux sont subventionnés ?



les travaux d'économie d'énergie
isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries, ...



les travaux d'adaptation
remplacement d'une baignoire par une douche, pose de rampe, ...

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés.

? Qui contacter ?

Vous pouvez vous renseigner gratuitement auprès de **Soliha Isère Savoie**



Par téléphone : **0 805 030 020**



Par mail : **grand-lac@solihha.fr**



En permanence : **tous les mardis de 14h à 16h** à la CALB
1500, boulevard Lepic à Aix les bains

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

? Et concrètement ? Comment ça se passe ?

Exemple : M et Mme Dupont, propriétaire de leur résidence principale, souhaitent faire des travaux d'économie d'énergie.



1 – Ils appellent **Soliha**, avec leur avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 – Soliha vérifie leur **éligibilité** aux aides des différents financeurs. M et Mme Dupont remplissent un pré-diagnostic sur leur logement.



3 – Un technicien effectue **une visite de leur logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie. Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 – M. et Mme Dupont font réaliser **des devis** auprès des artisans de leur choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 – M. et Mme Dupont reprennent contact avec Soliha pour **monter leur dossier de demande de subvention**.

LE BILAN

Isolation des combles :
2 673 €

Changement du système de chauffage :
7 742 €

→ **Coût total des travaux : 10 562 €**

→ **Les subventions**

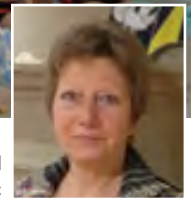
5 006 €	700 €	500 €



Un reste à charge de 4 356 €



Commission des Affaires Scolaires



Annie MOULIN
Adjointe à la Vie Scolaire

BILAN DES PROJETS PÉDAGOGIQUES QUI ONT ÉTÉ MENÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE PAR L'ENSEMBLE DES CLASSES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, ET SORTIES PRÉVUES EN FIN D'ANNÉE.

- Les élèves de CP et CE1 vont aller à la piscine d'Aix-les-Bains (Aqualac) pendant 5 semaines, de mars à avril soit 10 séances, encadrés par leurs enseignantes, des MNS et des parents d'élèves. L'activité est complètement financée par la mairie de Tresserve.
- Les élèves de CE2 et de CM1 ont pratiqué l'escrime durant 10 séances avec une intervenante du club d'escrime aixois d'octobre à décembre.
- Quelques élèves de CM2 ont lu le manifeste des anciens combattants lors de la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, le 11 novembre devant le monument aux morts puis ils ont chanté la Marseillaise avec tous les autres enfants présents ainsi que les participants à cette cérémonie.
- Les élèves de CE1 et de CE2 ont assisté au théâtre du Casino fin décembre à la représentation du spectacle « le Petit Poucet ».
- Les classes de CM1 et de CM2 ont

assisté au théâtre du Casino au mois de janvier à la représentation du spectacle « Robinson Crusoé ».

- Les classes de CP, CE1 et de CM2 ont un projet pluridisciplinaire cette année sur le thème du cirque qui les entraînera jusqu'à la fin d'année pour une représentation devant les familles lors de la fête de l'école. Les élèves se sont entraînés avec un intervenant cirque depuis début janvier et jusqu'en février pour préparer des numéros pour leur spectacle de fin d'année.
- Les écoles élémentaires et maternelles ont également assisté au spectacle « fin du bal(les) » de cet intervenant et de son équipe le vendredi 16 mars à l'école.
- La classe de CM2 a participé à la nouvelle édition du parlement des enfants 2018 en représentant les écoles de la 1^{ère} circonscription de Savoie. Cette opération consiste à rédiger des propositions de lois sur le

thème « protéger la biodiversité » et à s'informer sur le rôle et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Pour les aider à participer à ce concours, la députée de la 1^{ère} circonscription Typhanie Degois est venue à leur rencontre pour répondre à leurs questions le lundi 12 mars.

- Les classes de CM1 et CM2 auront un cycle voile sur la base nautique du Bourget du Lac pour s'initier à la navigation sur des petites embarcations « optimist » et découvrir les bords du lac du Bourget avec des kayaks et des canoës. Cette activité se déroulera toute la journée du 22 au 25 mai 2018.
- La classe de CP ira au mois de juin passer une journée dans les Bauges pour observer la faune et la flore de montagne.
- La classe de CE1 refera cette année avec l'association de la Sauvegarde du patrimoine de Tresserve son rallye découverte dans le village et constituera un petit carnet des lieux emblématiques de la commune.
- La classe de CE1 partira en sortie de fin d'année le mardi 12 juin à Grésy sur Isère pour visiter l'écomusée de la Combe de Savoie.
- La classe de CM2 participera encore aux chemins de la mémoire le mardi 12 juin à St Pierre D'Albigny pour aborder le thème de la résistance pendant la seconde guerre mondiale.
- La classe de CE2 partira visiter un parc animalier fin juin.



Typhanie Degois, Fabrice Paccard avec les conseillers élèves de CM2

Enfin, la traditionnelle fête de l'école suivie de la kermesse du sou aura lieu le vendredi 22 juin 2018.

... sur les barrières.

Faites attention à nous !



Que les voitures ralentissent
 Réduisez votre vitesse
 Tout le monde devrait rouler à 20 km/heure
 Mettre un petit radar dans des fleurs
 Les gens qui habitent à 500 mètres ou moins doivent aller à l'école à vélo ou à trottinette

Qu'on mette des fleurs sur les barrières
 Mettre des radars
 Qu'on ait plus de trottoirs
 Mettre des feux tricolores



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

élu en octobre 2017 souhaite transmettre quelques idées concernant la sécurité routière dans notre village :



Bérénice, Rose, Antoine, Baptiste, Gaspard de C171
 Anaïs, Sixtine, Axel, Hugo, Jules de C172
 Jeunes conseillers municipaux 2017/2018

RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

La réforme des rythmes scolaires mise en place en 2013 a été appliquée à la commune de Tresserve dans un contexte de concertation, en associant les familles, les délégués de parents d'élèves, les enseignants et la mairie. L'actuel gouvernement, par le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, a donné la possibilité aux communes de modifier l'organisation de ces rythmes afin de revenir à la semaine de quatre jours et abandonner, dans le même temps, le dispositif des temps d'activités périscolaires (TAP). Cette décision gouvernementale a été motivée, d'une part, par les retours des parents et des enseignants qui tendent à constater un surplus de fatigue des enfants, et, d'autre part, pour laisser libre choix aux communes dont la réforme a pesé sur les budgets municipaux du fait de la mise en place des TAP.

Après une consultation auprès des parents d'élèves et en accord avec le corps enseignants la commune modifiera donc son organisation des temps scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre 2018 en revenant à la semaine des quatre jours. Les nouveaux horaires seront les suivants :
 Lundis, mardis, jeudis et vendredis :

8h30 à 12h00 et 13h45 à 16h15.
 Les garderies du matin de 7h30 à 8h30 ainsi que celles du soir de 16h15 à 18h30 fonctionneront toujours sur le même mode.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les intervenants qui ont participé avec beaucoup de professionnalisme à cette expérience pédagogique.

LIRE ET FAIRE LIRE

L'action Lire et Faire Lire, coordonnée par la Ligue de l'enseignement, a été renouvelée depuis la rentrée 2017. Ces moments de partage du plaisir de lire, au travers de l'écoute de livres ou de textes, se déroulent durant les heures périscolaires : pauses du midi pour les enfants de maternelle. Un petit groupe d'enfants nommés par les enseignants rejoint Marie-Christine DESGRANGES le mardi durant une trentaine de minutes.



Contrairement à l'année dernière, les enfants de l'élémentaire qui se présentaient spontanément auprès des intervenants ne répondaient plus présents depuis les beaux jours et délaissaient ces moments de partage intergénérationnel, pour les jeux dans la cour. Marie-Claire et Francis DEFRANOUX ont préféré arrêter l'aventure jusqu'à nouvel ordre. Nous tenons ici à les remercier pour l'investissement du temps passé auprès de nos jeunes élèves durant ces derniers mois.

Annie MOULIN



le nouvel espace convivial créé sur le parvis de l'église



Pierre COURVOISIER
Adjoint à la Qualité de Vie

Commission de la Qualité de Vie

NOS RÉALISATIONS 2017

UN ESPACE SÉCURISÉ POUR LES CÉRÉMONIES

Comme nous l'annoncions dans notre précédent bulletin, nous terminons actuellement le réaménagement de la place de l'église et du parking.

L'objectif principal était de créer un espace convivial et sécurisé lors des cérémonies qui se déroulent à l'église. C'est donc chose faite avec la création d'une placette qui permet désormais de se réunir sans être dans l'obligation de descendre sur la route.

Les arbres sont plantés, l'abri bus a été restauré et remis en place ainsi qu'un nouveau banc. Dans les prochaines semaines nous procéderons à l'achèvement des travaux et à l'embellissement de l'ensemble de la surface avec :

- La matérialisation des places de parking
- L'engazonnement et la plantation d'une haie
- Le fleurissement du bassin qui a repris sa place.



Plantation d'arbres

UNE ZONE PROTÉGÉE DEVANT LA MAIRIE

Depuis quelques mois, afin d'éviter que des véhicules ne stationnent aux abords immédiats de la Mairie nous travaillons en collaboration avec l'association pour la sauvegarde du patrimoine à la création d'un espace réservé aux piétons et à la promenade.

La première phase du projet a consisté à délimiter une zone sans pour autant nuire au stationnement des véhicules.

Nous travaillons actuellement à rendre cette zone plus conviviale pour permettre de se détendre et profiter de la vue exceptionnelle sur le lac du bourget. Notre objectif commun avec l'association pour la sauvegarde du patrimoine sera de faciliter la jonction avec le parc de la Mairie dans lequel il fait bon flâner tout en admirant des arbres d'essence rare.

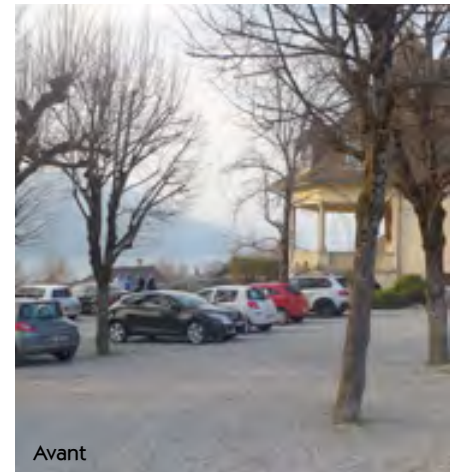


Abri-bus rénové et adapté aux personnes à mobilité réduite

NOS PROJETS

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée sud de la commune, nous allons poursuivre la sécurisation des piétons en prolongeant le trottoir déjà existant sur le chemin de Belledonne. La commission va également travailler sur l'aménagement paysager du giratoire et de la placette existante qui surplombe le chemin de la Laitière où se trouve la croix et qui sera elle aussi mise en valeur.

Pierre COURVOISIER



Avant



Aujourd'hui

Commission des Associations

Nous avons la chance à Tresserve de bénéficier de la vitalité du secteur associatif qui répond aux attentes de notre population.

Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, artistique, animation ou social, vous trouverez une association

qui va répondre à vos attentes.

Afin de vous apporter toutes informations utiles, vous trouverez ci-dessous la liste des différentes associations présentes sur la commune et les références des personnes à contacter.

Nous profitons de cet article pour

remercier les nombreux bénévoles pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent à la vie de la Commune.

Les membres de la Commission des Associations

ASSOCIATIONS	CONTACTS	MAIL	Tél.
A.C.T.	GIRARDET Sylvie	president@actresserve.fr	06 74 38 48 56
ADEL 73 association de défense de l'environnement du lac 73	FIARD Marie-Christine	mcfiard73@gmail.com	06 10 25 66 94
A.S.T. Football	SALVATORE Philippe	philippesalvatore@sfr.fr	06 14 69 02 38
ÂGE D'OR	WARIN Danielle	club_age_dor@sfr.fr	04 79 88 02 63
AMICALE BOULE	MERMOZ Gilbert	gilbert.mermoz@orange.fr	06 82 80 79 82
ANCIENS COMBATTANTS	WARIN Guy	anc-combt.tress@neuf.fr	04 79 88 02 63
ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS	CHATEIGNER Jean-Claude	jean-claude.chateigner428@orange.fr	04 79 35 57 01 07 89 25 51 27
ATHLÉTISME	YVARS Philippe	philippeyvars@yahoo.fr	06 88 45 47 07
BRIDGE	LECOQ Françoise	francoise.lecoq0387@orange.fr	06 81 52 28 89
CENTRE DE DANSE CLAQUETTES	BARRAGUE Claudine TROMPIER Mylène	barrague.claudine@orange.fr mylene.trompier@gmail.com	07 71 11 91 05 06 88 60 14 72
CHINE TAO SAVOIE Qi Gong	GAREL Marie	marie.garel@neuf.fr	06 22 01 25 11
CLUB PÉDESTRE	COURVOISIER Pierre	pierrecourvoisier@free.fr	06 83 87 09 49
COMITÉ DES FÊTES	RAVIER Patrick	comite.tresserve@gmail.com	06 52 41 35 89
COULEURS VIVENT	VIBERT Martine	martine.vibert@sfr.fr	06 23 32 60 53
CYCLO-CLUB	DEFRANOUX Marie Claire	marieclaire.gachet@laposte.net	06 61 34 79 87
YOGA DE SAMARA	MEIGNEN Sandra	sandrameignen@wanadoo.fr	06 10 68 88 35
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	ANDRE Dominique	dominicandre73@gmail.com morot-bizot.francoise@orange.fr	06 74 13 26 20
HATHA YOGA NAMASTE	PICCHIOTTINO Any	apicch@gmail.com	06 67 67 73 75
HOSUKWAN Taichi Chuan, Qi Gong, Hapkido, self-défense	ROBERT Yves	hosukwan@gmail.com	06 32 95 03 38
JACMY	BASLY Annick	annick.basly@hotmail.fr	06 75 07 83 93
JUDO	ARNAL Yohann	yoann.arj@gmail.com	06 98 29 91 21
LA TRESSERVIENNE	MARTINET Alain	al1.martinet@free.fr	06 84 22 68 93
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	SCHMIT Véronique	veronique@schmit.fr	06 85 84 41 26
SOU DES ECOLES	BERTHET Sandra	lesoudesecolestresserve@gmail.com	06 08 63 84 28
TAEKWONDO Hosukwan	SELLIER Patrick	hosukwan@gmail.com	06 82 31 69 96
TENNIS CLUB	MANNEVEAU Karen	karenmanneveau@gmail.com	06 12 66 16 09
THEATRE (Rev'Artravis)	MOVA Krystia	contact.revartravis@gmail.com	06 81 60 76 09 04 79 61 15 07
THE ENGLISH LEÇON	MICHEL Annette	englishassociation33@gmail.com	06 82 35 87 59
YACHT-CLUB	PESIC Alexandre	a.pesic@be-mev.com	06 75 52 68 49



Commission Urbanisme

Gérard VIAND-PORRAZ
Adjoint à l'Urbanisme



RÉALISATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE LIEU-DIT « LA CROIX », Un changement de visage pour sécuriser l'entrée du village !



Depuis longtemps, la municipalité souhaite modifier ce carrefour afin d'améliorer la sécurité des piétons, des riverains et des automobilistes car la configuration des lieux reste accidentogène.

A cet effet, le terrain privé correspondant à la réalisation de l'ouvrage est classé au POS en zone réservée depuis l'origine du Plan d'Occupation des Sols.

Avec le projet d'aménagement d'un lotissement de quatre lots pour des villas individuelles, sur l'emprise du champ situé à l'Ouest du chemin de Belledonne, l'opportunité s'est faite jour pour la commune d'acquérir environ mille mètres carrés de terrain dans le but de réaliser un tel ouvrage répondant à la fois aux objectifs de sécurisation mais aussi à l'embellissement de l'entrée du village.

Sur le plan de la sécurité piétonnière, un trottoir sera mis en place côté Est sur tout le linéaire du terrain concerné. Le chemin de Belledonne sera légèrement élargi côté Ouest en emprise sur le lotissement.

Il est également prévu d'enfouir d'une part les réseaux électriques, de télécommunication, et l'éclairage public du secteur, et, d'autre part de réaliser un ouvrage de rétention des eaux pluviales sous la chaussée au sud du giratoire, afin d'améliorer leur évacuation sur toute cette partie de la voie. Le démarrage des travaux est envisagé courant avril pour une durée de quatre mois et demi.

La partie centrale du giratoire ainsi que l'aménagement et l'extension de la placette du calvaire seront exécutés à l'automne, dans un second temps. Le calvaire sera légèrement déplacé,

avec précaution, afin de permettre le rognage dans le virage.

Les travaux nécessiteront obligatoirement la mise en place d'une circulation alternée pendant les interventions sur l'emprise de la chaussée, voire même des coupures momentanées de la circulation.

Aussi nous nous excusons d'ores et déjà auprès des riverains et utilisateurs des voies concernées pour les désagréments qui seront occasionnés et nous vous remercions de votre compréhension.

Nous espérons toutefois que cette gêne provisoire sera amplement compensée par le nouveau visage de l'entrée du village qui se dessinera dès cet été.

Le coût de cet aménagement prévu au budget d'investissement 2018, a été initialement estimé à 484.000 euros HT.

Après mise en place de la procédure de mise en concurrence, le groupement PL FAVIER TP/BLONDET TP a été retenu par la commission d'appel d'offre pour un montant de 423.940 euros HT.

Cette entreprise a également été choisie par le lotisseur, ce qui facilitera le bon déroulement des travaux, et c'est aussi certainement ce qui peut expliquer la réduction de l'enveloppe « travaux » ce qui est une bonne nouvelle pour les finances contraintes de la commune.

Gérard VIAND-PORRAZ

Commission Urbanisme

ELABORATION EN COURS DU PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PAR L'ÉTABLISSEMENT COMMUNAUTAIRE GRAND LAC ; OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière d'urbanisme, notre traditionnel POS (Plan d'Occupation des Sols) sera désormais remplacé par le PLUi dont le processus a été lancé en 2014 et s'achèvera en juin 2019.

Conformément à l'esprit des deux grandes lois qui ont modifié en profondeur les principes d'urbanisme (Loi SRU en 2000 et loi ALUR en 2014), il est demandé aux communes de concentrer l'urbanisation sur les secteurs déjà construits en limitant au maximum le développement des zones peu ou non construites en périphérie.

Les phases suivantes ont déjà été réalisées :

Le PLUi a d'abord été initié par Grand Lac, par délibération communautaire, une phase de diagnostic et d'analyse de l'état initial avec prise en compte de l'environnement a été mise en place.

Un bureau d'études spécialisé (CITTANOVA), missionné par Grand Lac a réalisé ces différents diagnostics et traduit le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en documents graphiques et réglementaires.

L'état d'avancement du PLUi a été présenté par Grand Lac, assisté du bureau d'études, aux élus des 17 communes concernées.

Les intervenants de cette présentation ont rappelé le calendrier du PLUi en précisant que les enjeux s'articulent autour de la recherche de l'équilibre entre développement et capacité de développement (voirie, réseaux, res-

sources) d'une part et sur la vigilance de la qualité environnementale du lac, d'autre part.

Ils ont également expliqué les choix de développement retenus, le zonage proposé (zones urbanisées, zones à urbaniser, zones agricoles, zones naturelles et forestières).

Enfin, ils ont synthétisé les résultats en orientations d'aménagement et de programmation dont la rédaction est en cours.

Il reste à réaliser :

Le zonage du territoire est en phase finale de définition et le règlement d'urbanisme relatif à ce PLUi doit être rédigé.

Une fois ces travaux réalisés, il sera organisé une première phase importante de concertation et d'information des personnes publiques concernées, des communes, et surtout des habitants.

A ce titre, Une réunion publique d'information est prévue à Tresserve le mercredi 23 mai de 18h00 à 19h45 salle Ellen Willmott à l'initiative de Grand Lac et des chargés d'étude du PLUi.

L'avis de tous les acteurs sera recueilli et un bilan de la concertation sera engagé. Le PLUi sera alors arrêté par délibération du conseil communautaire.

Une deuxième phase de consultation publique sera

lancée au moyen d'une enquête publique permettant à chaque citoyen d'émettre des observations sur le registre (mis à disposition de tous en mairie) ou de consulter directement le commissaire enquêteur.

Un travail d'analyse des avis sera entrepris après remise du rapport du commissaire enquêteur.

Puis viendra alors la dernière phase du projet, à savoir l'approbation du PLUi par délibération du conseil communautaire en juin 2019 et la substitution du nouveau document d'urbanisme au POS actuel de notre commune.

Gérard VIAND-PORRAZ

Une réunion publique d'information est prévue à Tresserve le mercredi 23 mai de 18h00 à 19h45 salle Ellen Willmott à l'initiative de Grand Lac et des chargés d'étude du PLUi.





2 Femmes, 2 "Tresserviennes", 2 titres de Champi

Bonjour Elodie, en 2009 (les années passent vite !) nous faisons plus ample connaissance avec toi à l'occasion d'une victoire en championnat de France de boules Lyonnaises en double !

Aujourd'hui nous sommes en 2018, 9 ans après notre 1^{ère} interview, des changements dans ta vie ?

Oui forcément ! J'ai aujourd'hui 31 ans, je vis en couple et j'ai une petite fille de 20 mois. Sur le plan professionnel j'ai également pris un tournant en 2013 en m'orientant dans le domaine bancaire.

En 2017, 9 ans après cette 1^{ère} médaille en 2009, un nouveau titre ?

Une nouvelle médaille de Championne de France de Boule Lyonnaise mais cette fois en INDIVIDUELLE !

Toujours aussi passionnée par ce sport ?

J'ai connu ce sport en accompagnant mon père sur les terrains de boules depuis l'âge de 14 ans. (L'amicale Boule de Tresserve a été créée par son père Gilbert Mermoz en 1994 dont il est encore aujourd'hui le Président).



17 ans après, j'ai toujours autant de plaisir à pratiquer ce sport même si mes objectifs sont différents. Désormais, mère de famille, j'ai moins de temps pour m'entraîner et je fais moins de déplacements.

Revenons à cette médaille de Championne de France 2017, raconte nous ?

Tout a commencé avec les championnats régionaux que j'ai gagné en « simple » ce qui m'a permis d'être qualifiée pour les Championnats de France. Dans le même temps avec mes coéquipières (Jocelyne et Michelle Cougourdan licenciées également à l'amicale boule de Tresserve) nous sommes qualifiées en double.

En double, nous avons perdues en 1/4 de finale. En simple, j'ai gagné le titre.

Je crois savoir que la finale s'est jouée avec beaucoup de suspens ?

Oui c'est exact ! Dans ce type de compétition qui normalement se joue en « 13 » il y a une règle de temps limité. C'est-à-dire qu'une fois le temps écoulé, la partie s'arrête sur le score à l'issue du temps imparti.

J'étais bien partie en menant 9 à 2. Et puis, petit à petit mon adversaire remontait et j'ai terminé sur un score de 11 à 10.

Que se passe-t-il dans ta tête quand au fil du temps, tu vois remonter ton adversaire ?

Depuis la naissance de ma fille, je suis beaucoup plus sereine et je pense que je suis parvenue à gérer la pression qui forcément se produisait au fur et à mesure que l'écart se réduisait. C'était la finale et je suis restée

concentrée. A aucun moment je n'ai douté de ma victoire contrairement à mon père qui lui était complètement stressé sur le bord du terrain !

Aujourd'hui Elodie, quels sont tes objectifs ?

Me faire plaisir ! Je vais participer en juin aux prochains éliminatoires pour le Championnat de France 2018.

En 2009 tu faisais le commentaire suivant : « Ce sport pratiqué dans de très nombreux pays, fait partie des disciplines en attente d'être « olympique ». Est-ce que les choses ont évolué depuis ?

Oui, la Boule Lyonnaise devrait faire son apparition dans les épreuves des JO de 2022.

A toi le mot de la fin.

Je suis toujours restée « fidèle » au club de Tresserve malgré les sollicitations de clubs plus importants.

J'apprécie l'ambiance amicale et conviviale de ce club et comme je l'ai dit plus haut mon objectif aujourd'hui est de me faire plaisir en partageant des bons moments.

Par ailleurs, nous avons la chance dans ce sport d'avoir plaisir à se retrouver lors des compétitions régionales et nationales et de pratiquer notre sport dans une ambiance sereine.

Par exemple, lors de ma finale de 2017, les adversaires que j'avais éliminés au cours de différentes épreuves, étaient sur le bord du terrain pour m'encourager. Ce n'est pas le cas dans tous les sports !

Merci Elodie Mermoz

Interview réalisé par Pierre COURVOISIER



Evagéline CALLOUD à gauche et sa co-équipière

Championnes de France... Découvrons ces championnes

Bonjour Evagéline Calloud, si nous faisons plus ample connaissance ?

J'ai 23 ans. Depuis ma naissance je réside à Tresserve où j'ai suivi ma scolarité en primaire. Cette année je termine un master 2 « STAPS » spécialisé dans l'enseignement des activités physiques adaptés aux personnes handicapés ou âgées. Je suis actuellement en stage à l'institut Zander à Aix-les-Bains.

Et en 2017 : Une consécration ?

Oui ! un titre de Championne de France en aviron dans la discipline « sprint ». Une course à 2 « sans barreur » sur une distance de 500 mètres.

Dis-moi : pourquoi avoir choisi cette discipline ?

Dès l'âge de 10 ans, suite à une journée « portes ouvertes » au club d'aviron, je me suis intéressée à ce sport. Quand j'en ai parlé à mes parents, ils m'ont encouragé et aujourd'hui ils sont fiers de mes résultats !

Justement ! malgré ton jeune âge, tu as déjà un certain palmarès, quel est-il ?

En 2015, 2016 et 2017 j'ai participé à de nombreuses compétitions. Il faut savoir qu'en « Aviron » il y a différentes catégories et un nombre différent de « rameurs » à l'intérieur du bateau. Par exemple en 2015 et 2016 j'ai terminé 4^e en « 4 » et en « 8 ». Du coup j'ai été qualifiée pour les Championnats du Monde - 23 ans où notre équipe a réalisé un très bon palmarès, nous classant à la 7^e place mondiale.

2017, la meilleure année « sportive » pour toi ?

Oui avec cette victoire en Championnat de France. Mais également la récompense d'un travail acharné avec ma co-équipière avec laquelle je me suis entraînée depuis 2015 pour arriver à ce résultat. C'est un véritable travail d'équipe puisque nous devons être synchronisées ayant chacune une rame !

Aujourd'hui Evagéline quels sont tes objectifs ?

Contrairement à d'autres sports, l'aviron reste un sport « amateur ». Je ne vous cache pas qu'aujourd'hui je privilégie mon avenir professionnel. Ce qui ne m'empêche pas de continuer à m'entraîner. Un peu moins qu'auparavant. En 2017 j'avais jusqu'à 11 entraînements par semaine chacun entre 1 h 30 et 2 h. En ce moment, je prépare les championnats de France « bateau court qu'on appelle le skif » et ce sera en individuel.

Tu es reconnue au niveau national dans une discipline pas forcément connue du grand public, peux-tu nous en dire plus sur ce sport ?

En France, il y a plusieurs championnats avec des bateaux « courts » (1 ou 2 rameurs) et ensuite on passe à des bateaux « longs » à partir de 2 rameurs et jusqu'à 8 rameurs. L'aviron est une discipline olympique depuis leur création. Justement le club d'aviron d'Aiguebelette dans lequel je m'entraîne a

organisé les Championnats de Monde en 2015 qui étaient en plus qualificatifs pour les Jeux Olympiques.

Pour toi, aujourd'hui avec le recul que retiens-tu de ce sport ?

Un partage de « bons moments de sport » grâce à un travail d'équipe et une véritable solidarité entre les rameurs.

J'essaie aussi d'intéresser les « jeunes » qui arrivent au club en leur transmettant mon enthousiasme et aussi mon expérience.

Un mot pour conclure ?

Je voudrais dire que j'ai eu la chance d'avoir pu bénéficier d'études « aménagées ». En effet, à certaines périodes, je devais m'absenter pour des entraînements nationaux ou des compétitions et du coup j'avais la possibilité d'adapter mes cours à la FAC mais je devais néanmoins rattraper le retard !!!

Je profite de ce petit mot de conclusion pour remercier également les services techniques de la MAIRIE pour la même indulgence concernant l'aménagement de mes horaires lors de mes emplois saisonniers à la Commune.

C'est ainsi que pendant les 3 étés où j'ai travaillé pour la Commune, j'ai pu adapter mon rythme de travail aux besoins de la pratique de l'aviron.

MERCI Evagéline Calloud et bonne chance pour ton avenir professionnel et sportif.

Interview réalisé par Pierre COURVOISIER



Les « apéros de quartiers »

UNE TRADITION DU MOIS DE JUIN

Un moment fort dans la vie de la Commune : les « apéros de quartiers » ! Chaque année, quelques fins d'après-midis du mois de juin sont rythmées par les apéritifs de quartiers offerts par la municipalité.

En quoi consistent ces apéritifs ?

Tout simplement à passer un moment convivial. La « Mairie » se déplace dans les différents secteurs de la commune et invite la population à venir partager le verre de l'amitié.

Ces rencontres informelles entre Tres-serviens et élus permettent d'échanger sur les projets de la commune, de répondre aux questions et aux sollicitations des riverains.

Mais surtout, dans une société de plus en plus « connectée » de permettre à la population de se rencontrer et d'échanger entre résidents



d'un même secteur. Vous êtes toujours nombreux à répondre à notre invitation (voir photos) et cette année encore, cette tradition sera respectée. Nous comptons sur vous pour répondre présent le moment venu. Alors dès début juin, surveillez votre boîte aux lettres !





Inauguration « Boîte à livres »

VENDREDI 2 JUIN 2017

A l'initiative de Sophie de Saint-Léger conseillère municipale de Tresserve soutenue par la commission de la Qualité de Vie, une boîte à livres permet actuellement de laisser à l'envie des ouvrages pour enfants et adultes afin de les partager généreusement entre tous.

La commune de Tresserve, a inau-

guré vendredi 2 juin cette « boîte à livres » financée par le Lions Sabaudia féminin d'Aix-les-Bains.

Pour cette occasion, étaient réunis, la municipalité représentée par Eric Courson et Annie Moulin, les élus du conseil municipal « enfants », les élèves de l'école, les enseignants de l'école, les conseillers municipaux ainsi que des membres du Lions Sabaudia, dont la présidente. Toutes

ces personnes se sont regroupées autour de la boîte afin de couper le ruban symbolique.

Les membres de l'association « Lire et Faire Lire » sont venus lire des textes.

Cette manifestation s'est ensuite poursuivie par un buffet offert par la Commune qui a permis à chacun d'échanger sous un soleil printanier.



Forum des associations

9 SEPTEMBRE 2017

De nombreux visiteurs se sont déplacés cette année pour venir à la rencontre des 29 associations culturelles et sportives, présentes dans la salle Ellen Willmott.

Les questions auprès des intervenants sportifs ou artistiques ont été

nombreuses et constructives et ont permis de nouvelles adhésions. Des animations étaient proposées dans divers stands tels que Chine tao Savoie, Couleurs Vivent, bridge... Chaque stand avait proposé une atmosphère recréant son activité au travers de posters, de vidéos ou d'objets créatifs.

L'ambiance décontractée et constructive de cette journée a permis à tous de passer un bon moment de partage qui s'est terminé par un apéritif offert par la Municipalité en présence de Jean-Claude Loiseau Maire, Annie Moulin adjointe et de nombreux élus et bénévoles de la Commune.

Repas de « nos aînés »

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Traditionnellement, le 1^{er} dimanche de décembre, la Municipalité de Tresserve invite les « aînés » de la Commune à partager un moment convivial autour d'un bon repas.



Cette année encore, la commune n'a pas dérogé à cette tradition et plus de 160 convives avaient répondu présent à notre invitation.

Afin que le souvenir de cette journée reste un moment fort dans la vie de nos aînés, nous pouvons compter sur l'engagement de l'ensemble du personnel des services administratifs et techniques de la Mairie et des bénévoles.

Nous sommes fiers de cette implication et nous pouvons dire un grand BRAVO et un grand MERCI à notre personnel communal et notamment, Patricia Massonnat « aux commandes » de l'organisation de cette journée et Michèle Mermoz qui une fois encore a fait des merveilles dans la décoration de la salle et des tables. L'organisation du service est désor-

mais rodée avec Monsieur le Maire en tête, assisté par les élus, le personnel communal, les bénévoles et des membres du conseil municipal « enfants ».

Pour l'occasion, Fernand Peilaz qui avait mis en exposition « SA MAIRIE » a pu échanger avec les nombreux Tresserviens intéressés par son œuvre. En fin d'après-midi, tout ce petit monde s'est quitté dans la bonne humeur en se donnant rendez-vous toujours plus nombreux fin 2018 !



Vœux du Maire

MERCREDI 10 JANVIER

Comme chaque début d'année, la soirée de cérémonie des vœux du Maire constitue un rendez-vous incontournable pour les Tresserviens. Il faut dire que cette cérémonie est l'occasion pour le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée et d'informer la population sur les projets en cours.

Concernant l'année 2017, la rénovation du parking de l'église en cours va permettre de créer un véritable espace convivial sécurisé pour les cérémonies.

Pour l'année 2018, Jean-Claude Loiseau a dévoilé quelques projets qui devraient voir le jour dont le réaménagement complet de l'entrée de la commune côté sud avec création d'un giratoire, et d'un nouveau trottoir pour sécuriser le cheminement des piétons.

Au cours de son discours, il a annoncé avoir des inquiétudes sur l'équilibre budgétaire de la Commune face au désengagement continu de l'Etat et de la baisse des dotations. Pour la première fois il a évoqué une hausse possible des taxes communales.

Le Maire a également profité de l'oc-

casion pour remercier le Personnel Communal qui s'investit chaque jour pour répondre aux diverses sollicitations de nos administrés.

Ses remerciements sont allés aussi en direction des bénévoles des différentes associations présentes pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent pour le bien être de nos concitoyens.

Comme il est de coutume, cette soirée s'est terminée en toute convivialité autour d'un buffet, de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié. Chacun a pu ainsi échanger avec les élus présents.



Mairie

Les Services de la Commune vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.

Mairie de Tresserve

40, chemin de Belledonne
73100 Tresserve

04 79 61 45 20

etatcivil-scolaire.mairie@tresserve.fr

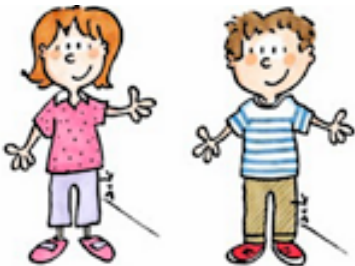
Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi		14h00 - 17h00
Mercredi		14h00 - 19h00
Jeudi	8h00 - 12h00	
Vendredi		12h00 - 17h00

Les permanences de Monsieur le Maire (sur rendez-vous exclusivement)

Mercredi de 15h30 à 18h00 et Samedi de 9h00 à 12h00

Adoptons quelques principes simples pour améliorer notre quotidien



Quand je rentre chez moi, quand j'emprunte les chemins ou les routes de Tresserve, je ralentis. Nous ne pensons pas toujours aux risques et nous ne respectons pas forcément les limitations de vitesse. Un enfant peut jouer ou surgir d'une habitation. Alors pour éviter de « briser » une vie et s'en vouloir toute sa vie :

Désormais je lève le pied !



Quand je bricole ou jardine, je respecte mes voisins en n'effectuant pas mes travaux en dehors des horaires fixés par arrêté préfectoral :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.



Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

LES FEUX DE VÉGÉTAUX PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN DATE DU 22.02.2017, SONT INTERDITS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

Pour mes déchets, je trie et je jette régulièrement mes sacs poubelles plutôt qu'un sac volumineux qui a lui seul va remplir le container !

Important :

Les containers sont destinés uniquement à recevoir des sacs poubelles fermés avec des déchets domestiques quotidiens.

Certaines personnes font preuve d'incivilité en mettant à l'intérieur des containers ou à proximité de ces derniers des encombrants destinés à la déchetterie pour recyclage.



A ce sujet nous vous rappelons :

Que la déchetterie Grand-Lac de Drumettaz fonctionne du lundi au samedi : de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45. Ouvert les dimanches de 9h00 à 11h45.

(téléphone : 04 79 35 63 61).

Rappel : l'inscription auprès de Grand Lac vous donne l'accès à toutes les déchetteries locales (Grésy, le Bourget du lac...).

Pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchetterie, il existe un service de collecte des encombrants sur réservation auprès de Grand Lac (04 79 35 00 51). Vous devez au préalable vous inscrire en donnant votre adresse et sortir les encombrants la veille du passage.

Je pense à entretenir mes haies et tailler mes arbres. Nous sommes régulièrement interpellés par des usagers (piétons, cyclistes) qui se plaignent de devoir se déporter sur la route à cause d'une végétation qui déborde sur les voies communales. Afin d'éviter d'être la cause d'un accident, j'entretiens mes plantations...



État-civil

NAISSANCES du 1^{er} AVRIL 2017 au 9 MARS 2018

Mahï GLAREY KLEIN le 17 avril 2017
 Lisandro, Quaresma TORRES de OLIVEIRA .. le 21 avril 2017
 Sérah, Chira LEVY le 21 avril 2017
 Simon STIOULI le 4 mai 2017
 Noam, Antoine MASSON FRIGOT..... le 20 mai 2017
 Timéo FAVRIN le 22 mai 2017
 Tom, Roch, Jean PENIN le 7 juin 2017
 Assya ASHILI..... le 25 juin 2017
 Aristide, François, Vesel RAVIER..... le 27 juin 2017
 Léon MOGNON le 4 juillet 2017
 Oday SOFER le 28 juillet 2017
 Louisa-Mériem HATHAT le 4 août 2017
 Valentin DROBECQ le 16 août 2017

Nathan GAUTRY le 16 août 2017
 Aliénor MEOT..... le 16 août 2017
 Mélyna GROSJEAN le 23 août 2017
 Simon MOUCOT le 7 septembre 2017
 Adem MAGOURI..... le 7 septembre 2017
 Julian ENJALRIC..... le 25 septembre 2017
 Betsalel BOUCHOUCHA le 4 octobre 2017
 Anaïs, Typhaine, Jeanne POITEL..... le 30 novembre 2017
 Emmy ANTONEL le 3 janvier 2018
 Adam CHOLLET le 17 janvier 2018
 Manon PAYAN le 19 janvier 2018
 Melya, Sehime-Esih CRUX le 1^{er} février 2018
 Leyna CARTA le 22 février 2018

MARIAGES du 1^{er} AVRIL 2017 au 9 MARS 2018

Cécile MILLAT & Mikaël MARTINET..... le 22 avril 2017
 Stéphanie BARTH & Jean-Dominique BELANGER .. le 6 juin
 Marina BELLONE & Guillaume BERHEUIL le 17 juin
 Josiane MULTIN & Pierre SORLIÉ..... le 17 juin
 Justine BACCHETTA & Julien GUIDICI..... le 24 juin
 Bahar SALAVATI & Arnaud Vié-LE-SAGE..... le 22 juillet
 Laetitia LAMBERT & Thierry ORLANDO le 5 août
 Laurence CORTIULA & Vincent REBET..... le 25 août

Jie ZHOU & Nicolas GARAVEL..... le 26 août
 Marion HENNEGHIEN & Victor GAIME le 26 août
 Dominique DERRIEN & Jérôme CATHELIN.. le 15 septembre
 Léa ANDRE & Benoît BACHMANN..... le 16 septembre
 Corine BOUTIN & Pierre BOISSEAUX..... le 9 décembre
 Myriam LEVY & Yaacov ZERRAD le 4 janvier 2018
 Aurélie HONGRE & Xavier LEVALLOIS le 27 janvier

DÉCÈS du 1^{er} AVRIL 2017 au 9 MARS 2018

MULLER Suzanne, née PLAUE en 1926 le 5 avril 2017
 JOUANNET Bernadette, née RENARD en 1934..... le 23 avril
 MALGRAND Anne-Marie, née MAILLAND en 1948... le 27 avril
 GORTAN Jeanne, Madeleine (dite La Mado),
 née COUDURIER en 1925..... le 11 juin
 LANSARD Béatrice, née ANDRÉ en 1962..... le 27 juin
 DUFAUD Francette, née en 1951 le 9 juillet
 ROSAY Jacques, né en 1933 le 10 août
 GUIGUE Jean, né en 1950..... le 19 août
 PENOT Suzanne, Marie, Léonie, née WOLFF en 1925 .. le 25 août
 VIQUERAT Henri, Marcel, né en 1936..... le 28 août
 HUTINEL Andrée, Céline, née LANGARD en 1924 .le 19 octobre
 YVER Régina, née JADER en 1924 le 28 octobre
 MOSSET Philippe, André, Raymond, né en 1960 . le 4 novembre

FRUGIER Daniel, né en 1945 le 19 novembre
 TELLIER René, Victor, Henri, né en 1924 le 30 novembre
 BRADY Claudette, née MOLINAS en 1932..... le 2 décembre
 DAULÉ Marika, née PITCHON en 1930 le 27 décembre
 BRADY Pierre, Jean, Marie, né en 1932 le 31 janvier 2018
 THÉRON Jacques, Jean, Marie, né en 1922 le 8 février
 GALLASSO Daniel, né en 1942 le 18 février
 PETITHORY Fernand, Julien, Elie, né en 1929 le 24 février
 DELAIRON Andrée, Jeanne, Marie, Solange,
 née JUMEAU en 1918..... le 1^{er} mars
 ROGER Rolande, Marie, Madeleine, Honorine,
 née POULIN en 1910..... le 2 mars
 BARDOT Christiane, née en 1944..... le 1^{er} mars



Informations générales

La mairie de Tresserve est à votre disposition pour toutes questions relatives à l'Etat civil, l'urbanisme, les inscriptions scolaires, les inscriptions sur les listes électorales, le service social...



N'oubliez pas le **recensement militaire** pour les jeunes garçons et filles de 16 ans, de nationalité française, résidant à Tresserve. Ils doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire avec le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Les demandes de **passport et de cartes d'identité** biométriques se font dans toutes les mairies équipées du recueil biométrique. La mairie de Tresserve n'étant pas équipée, vous pouvez prendre rendez-vous



auprès de la police municipale d'Aix-les-Bains, 4 rue Jean Monard au 04 79 35 78 93.

Pour les résidents étrangers, les demandes de **titre de séjour** ou autres documents administratifs sont à effectuer en préfecture uniquement. Veuillez prendre rendez-vous auprès de la Préfecture ou par internet à l'adresse suivante : www.savoie.gouv.fr/demarches-administratives/etrangers-en-France



Il est conseillé de se renseigner en Mairie avant de déposer une **autorisation d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable ...) ainsi que pour les autorisations de pose d'enseigne et d'aménagement d'Etablissement Recevant du Public (restaurants notamment). Pour le dépôt de permis de construire ou d'aménager : déposer 6 exemplaires complets. Pour une déclaration préalable ou dossier piscine : déposer 5 exemplaires complets.

Service de l'Eau Potable :

VEOLIA : 0 810 000 777

Permanence au bureau de Tresserve (30, ch. de pierre morte) le mercredi de 13h30 à 18h00

la SAUR : 0 810 402 402

Pour les quartiers de chem. sous-bois



Défibrillateurs :

En cas de besoin, des défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune auprès des établissements suivants : Les jardins de Lamartine résidence seniors (1 chemin de l'observatoire) ; SSR ARC EN CIEL (50 montée de Tresserve) ; La maison de retraite « Le Bois Lamartine » (51 montée de la reine Victoria).





Association du Sou des écoles

LE BUREAU DU SOU DES ÉCOLES DE TRESSERVE A CHANGÉ

Mais qu'est-ce que le sou des écoles de Tresserve ?

Le Sou des écoles est une association loi 1901 qui fonctionne avec des parents bénévoles et qui permet d'organiser des manifestations et de financer des projets.

Son objectif ?

Collecter des fonds pour financer des projets d'école qu'ils soient culturels, sportifs, éducatifs...

Comment animer la commune et obtenir des fonds ?

samedi 10 mars : maquillage des enfants pour les faillies.

dimanche 18 mars : chasse aux œufs organisée dans le parc de la mairie (ci-dessus).

Samedi 28 avril : boum de l'école.

Et aussi : tombola de Pâques, fête des mères, fête des pères, fête de l'école.

Dimanche 7 octobre : braderie thème "enfants".

Ce que nous faisons profitent à tous nos enfants : les bénéfices servent à financer les sorties scolaires ou l'achat de matériel, livres...

C'est aussi le moyen pour se rencontrer, pour s'intégrer plus facilement dans le village, pour partager un moment de convivialité, prendre le temps de discuter...

Nous ne cherchons pas seulement à récolter des fonds mais aussi à participer à la sociabilisation de nos enfants en leur proposant de se rencontrer en dehors de l'école.

Nous avons besoin de votre aide, le bureau du Sou n'est rien sans l'appui du plus grand nombre.

Des idées ? Envie de participer ?

N'hésitez pas à nous contacter :

lesoudesecolestresserve@gmail.com

L'équipe du Sou vous remercie par avance de votre aide.

DIMANCHE 18 MARS 2018

Course aux œufs géante organisée par le Sou des écoles.

Notre première chasse aux œufs a été un succès : 1080 œufs cachés et 120 enfants pour les trouver...

Nous espérons que chacun a passé un bon moment !

Nous tenons à remercier les parents bénévoles qui sont venus nous aider : dès 7h30 le matin.

Monsieur le Maire, pour sa venue et son enthousiasme, et bien sûr tous les participants, petits et grands !

A très bientôt,

Audrey SASSE, Présidente



Présidente
Audrey SASSE



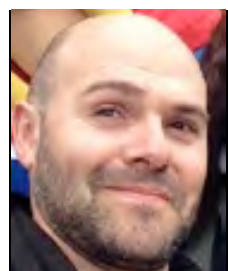
Trésorière
Aurélie MEGE



Secrétaire
Sandra BERTHET



Vice-Présidente
Delphine PANTIN



Vice-Trésorier
Julien ZMYSLOWSKI



Vice-Secrétaire
Isabelle VIBERT



Amicale boule de Tresserve

La saison 2017 s'est déroulée dans une excellente convivialité. 5 concours sociétaires ont été organisés. Le Challenge ABI (Tête à tête), le Challenge Alain Blancheton (doublettes à la mêlée), le Challenge Indien (quadrettes à la mêlée), le tournoi de doublettes formées et le Challenge André Bédoni dont les récompenses ont été remises par Pierre Courvoisier, adjoint et la famille de notre regretté ami Dédé.

Au mois de mai, a eu lieu le Challenge de la municipalité de Tresserve, tournoi Vétérans qui a regroupé 8 équipes du secteur Aixois et aussi de l'avant Pays Savoyard, à savoir : Moux, Grésy, Saint-Innocent, Albens, la boule Populaire Aix, Chindrieux, Lépin et Saint-Béron. Les prix ont été remis par Pierre Courvoisier aux finalistes.

Cette année, le Challenge de la municipalité est prévu le mercredi 27 juin.

BRAVO LES FILLES !

L'année 2017 a été marquée par les performances de nos féminines en compétition. En double, Michelle et Jocelyne Cougourdan ainsi qu'Elodie

Mermoz remportaient le titre de Championnes des deux Savoie et décrochaient l'unique billet pour représenter les deux Savoie aux Championnats de France à Feurs, où elles s'inclinaient en 1/4 de Finale. En simple, seules 2 places pour les deux Savoie étaient en jeu pour les Championnats de France.

Nos "tresserviennes" faisaient merveille, car Elodie était sacrée Championne des deux Savoie et Jocelyne, vice-championne et de ce fait, s'octroyaient toutes les deux le précieux sésame pour les Championnats de France à Auxerre. Si Jocelyne chutait en poule, Elodie allait au bout de ses rêves et endossait le maillot "Bleu, Blanc, Rouge".

Le 10 mai, Tresserve accueillera le Challenge des Présidents. Tournoi amical qui rassemble dans la convivialité une équipe du bureau de toutes les A S Boulistes du secteur. Un repas à la salle Willmott clôturera la journée.

L'année 2017 a été forte pour les boulistes Savoyards, l'organisation du Championnat de France quadrettes et triples féminin dans le magnifique parc des expositions à Chambéry.

Cette compétition a rassemblé 2200 boulistes dans 7 catégories et environ 12000 spectateurs sur 3 jours. Pas moins de 10 tresserviens ont participé à l'organisation de cette manifestation.

En attendant les beaux jours, 2018 a débuté avec notre traditionnelle vente de boudin à la chaudière. Environ 250 kg de boudin et 130 kg de fricassée ont été vendus durant le week-end. Nous donnons rendez-vous aux gourmets le premier week-end de février 2019 pour le renouvellement de cette opération.

Je remercie sincèrement tous les bénévoles qui ont participé à ces manifestations, je n'oublie pas non plus la Municipalité, le secrétariat, ainsi que les services techniques de Tresserve pour toutes les aides apportées.

J'invite tous les jeunes ou moins jeunes qui seraient intéressés par le sport Boule et qui désireraient intégrer notre amicale à me contacter au

06 82 80 79 82

gilbert.mermoz@orange.fr

Le Président, Gilbert MERMOZ



Association Couleurs Vivent

L'Exposition annuelle de Peinture de l'association COULEURS VIVENT aura lieu du **VENDREDI 27 AVRIL au DIMANCHE 6 MAI 2018** à la salle Ellen Willmott, tous les jours de 14 heures 30 à 19 heures, avec une nocturne jusqu'à 22 heures, le **VENDREDI 4 Mai**, entrée libre. Notre

invité, cette année, est Armand MARTINS qui donne vie aux pierres... D'autre part, il est proposé tout au long de l'année différents ateliers ouverts à tous : journée peinture, atelier QI GONG/PEINTURE et des séances d'initiation et de perfectionnement durant le mois de Juillet.



Renseignements et contact :

06 23 32 60 53

La Présidente, Dominique PERRUISSET



Club pédestre de Tresserve

NOUVELLE SAISON, NOUVEAU PROGRAMME 2018

Début janvier les adhérents du Club Pédestre se sont retrouvés dans les salons de la Mairie pour la présentation du programme 2018. Cette soirée a été l'occasion de saluer le travail accompli par Annie Moulin qui a assumé le poste de présidente ces vingt dernières années avant de passer le relai.

Le club compte aujourd'hui plus de 80 adhérents et propose un programme diversifié dont vous trouverez ci-dessous les premières sorties. Sans oublier nos « marcheurs du mardi » qui se retrouvent régulièrement pour des randonnées : raquettes l'hiver et pédestres à partir du printemps.

UN PREMIER TRIMESTRE ACTIF ...

3 ET 4 FÉVRIER 2018

Pour commencer la saison, nous avons pris la direction d'Arêches-Beaufort



10 Février 2018, une sortie « raquettes » nocturne.



pour un week-end ski/raquette. Malgré les incertitudes des prévisions météo c'est sous le soleil et profitant d'une neige idéale que chacun a pu prendre plaisir à cette sortie. Comme il est de coutume, le club pédestre a offert à la trentaine de participants, le verre de l'amitié avant de partager en commun un repas bien savoyard... Une Tartiflette.

10 FÉVRIER 2018

Une sortie « raquettes » inoubliable 26 membres du Club Pédestre s'étaient donnés rendez-vous pour une sortie « raquettes » nocturne. Profitant d'un enneigement exceptionnel et d'une météo favorable, les randonneurs équipés de lampes frontales ont pu profiter du site privilégié du Mont Revard pour une balade en forêt les conduisant dans une clairière où vin chaud et casse-croûte les attendaient.

Pour l'occasion une table en neige avait été confectionnée la veille par une équipe d'éclaireurs, venue reconnaître le parcours et préparer le terrain.

C'est sous les applaudissements que les « maîtres d'œuvre » qui ne manqueront pas de se reconnaître avec à leur tête Gérard Viand-Porraz vice-président du club ont été remerciés pour cette soirée originale.



SAMEDI 9 MARS 2018

Plus de 70 membres ont répondu présent pour la soirée anniversaire des 20 ans du club pédestre de Tresserve.

Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur 2 membres du bureau qui œuvrent sans compter et toujours dans la bonne humeur depuis la création du club : Annie Peilaz, en tant que trésorière et Monique Philippe en tant que secrétaire.

Dans son allocution, Pierre Courvoisier Président du Club a remercié Annie et Monique pour le travail effectué et salué le dynamisme de l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration.

La soirée s'est poursuivie par une séquence « souvenirs » avec une rétrospective sous forme de diaporama de 16 ans sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle

2001-2017 ainsi que des balades des « marcheurs du mardi » et 2 films sur les voyages du club ont rappelé quelques bons moments passés ensemble depuis 20 ans.

Pour terminer un repas était offert à tous les participants qui sont repartis avec un cadeau souvenir de cet anniversaire après avoir soufflé ensemble les 20 bougies.

WEEK-END DE PÂQUES DU 31 MARS AU 2 AVRIL 2018

Notre club s'est rendu pour ce week-end prolongé dans les Alpes de Haute Provence.

Au programme plusieurs randonnées commencées dès notre arrivée sur place par le lac de Serre-Ponçon.

Pour le dimanche, nous avons prévu une randonnée à la journée avec pique-nique et le temps était

de la partie puisque nous avons pu marcher sous le soleil : 10 kms pour admirer les magnifiques paysages avec cascades et montagnes encore enneigées.

Le lundi matin, changement de programme avec une balade près d'un lac encore gelé et découverte de la flore et d'une petite chapelle datant de près du 13^e siècle.

Les 27 participants ont apprécié l'esprit de convivialité qui a été le maître mot pour ces 3 jours, avec en « complément » de belles parties de pétanque, de belote, et le verre de l'amitié offert à tous les participants par le club.

AU PROGRAMME DANS LES PROCHAINS MOIS :

- Des sorties via-ferrata
- Un week-end en refuge
- Une sortie vélo sur 2 jours
- Diverses randonnées à la journée...

Et pour 2019 un voyage d'une semaine en cours d'étude.

Si vous êtes intéressés pour pratiquer en toute convivialité la marche et participer suivant vos attentes à nos sorties, n'hésitez pas à nous contacter.

pierrecourvoisier@free.fr

06 83 87 09 49





Association Rev'Artravis et sa Compagnie

Partager ses passions... Ateliers théâtre pour adultes, rencontres poétiques et littéraires, créations de spectacles et conférences sur les arts.

Le 4 novembre 2017 : Pour sa première représentation, la Compagnie Rev'Artravis a été invitée par l'Association Culturelle de Tresserve. Le spectacle a été donné salle Willmott avec, en première partie « L'Arc en Ciel » de Julien - textes de Mounira.

Le 5 mai 2018 : Dans le cadre de la nocturne de l'exposition « Couleurs

Vivent » la troupe se produira salle Willmott avec des lectures, des poèmes et des textes de théâtre.

Le 23 juin 2018 : Dans le parc de la mairie de Tresserve, face au lac "Le Mariage forcé" d'après Molière à 20h30.

Les 27 et 28 octobre 2018 : salle Willmott « Rose Guerrière » montage à partir de poèmes, textes inédits, lettres de poilus sur le thème : La Grande Guerre.

STAGES THÉÂTRE : Ces stages

s'adressent à toute personne sans limite d'âge qui souhaiterait s'initier ou se perfectionner aux pratiques théâtrales.

Pour tous renseignements, s'adresser à Krystia Mova, professeur d'art dramatique et metteur en scène de la Compagnie Rev'Artravis.

contact.revartravis@gmail.com
04 79 61 15 07
06 81 60 76 09



Cyclo-Club de Tresserve

L'année 2017 fut encore une année riche d'événements sportifs pour les 96 adhérents du CCT.

Outre les traditionnelles sorties hebdomadaires (mardi, jeudi et samedi), les adhérents ont pu bénéficier de 3 séjours extérieurs qui leur ont permis de découvrir la région du célèbre vignoble Barolo en Piémont grâce à Mario Scotti, vice-président du club, le Cantal grâce au Tresservien Jean-Michel Glénat, et enfin les Baronnies (Drôme du sud) grâce au secrétaire Francis Defranoux.

Deux manifestations étaient ouvertes à toutes et tous : une cyclo-découverte pilotée par la Présidente qui a emmené les participants sur les traces du Comte de Boigne, et une randonnée vélo, VTT, marche et cheval, à la découverte des Bauges pilotée par Chantal Pinéri. Elle a

permis d'offrir à Lou Breiz, jeune sportif handicapé qui se prépare à participer aux J.O. de 2020, un chèque de 300 euros. Enfin la ronde des Pères et Mères Noël conduite joyeusement par le Tresservien G. Culas, les samedis 16 et 23 décembre a animé le marché de Noël du Casino, les rues de Chambéry et d'Aix, en offrant des papillotes aux enfants (et aux anciens) ainsi que du vin chaud aux parents !

Six membres de notre club ont porté haut les couleurs de la commune en participant à un séjour cycliste dans les montagnes du Nord de Pékin.

La vie locale est importante aussi pour le club, présent au Forum des associations, mais aussi dans des actions telles "Lire et faire Lire" à l'école, ou pour l'un d'eux, déguisé en Père Noël au service du "Sou des Ecoles".

Temps fort en janvier 2018, l'anniversaire du doyen, Georges Guillot qui a fêté ses 90 ans, toujours vif et engagé dans la vie du club comme dans celle du comité savoyard ! Belle fierté pour le club.

Le Cyclo-Club invite les Tresserviennes et les Tresserviens qui veulent se remettre ou se mettre au vélo, ou simplement rouler en groupe, à rejoindre le club, pour en tester l'ambiance chaleureuse et les parcours proposés. Toutes et tous, petits et grands, pourront également participer à la cyclo découverte, **samedi 21 juillet**.

Le thème en sera cette année "grands écrivains en Savoie".

Pour tous renseignements :

06 99 58 85 39

M. Claire Defranoux, présidente



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve

Le 10 mai 2017, notre association a organisé une sortie à Evian avec une visite guidée de l'exposition Dufy puis de la ville et sur le chemin du retour, un arrêt à Yvoire pour une déambulation dans le « Jardin des 5 Sens ».



les enfants avaient à remplir un livret pédagogique avec 6 défis à relever autour des axes suivants : le jugement du roi Salomon, l'oratoire, le buste de Lamartine, le ginkgo biloba et Ellen Willmott.

Le 28 juin nous avons réalisé, en partenariat avec la classe de CE1 de Valérie Donnet, un jeu de piste autour du patrimoine :

Au mois d'août, nous avons financé la restauration de la Vierge de l'oratoire : Ces travaux ont été réalisés par Séverine Haberer.



AVANT



APRÈS



Nous vous rappelons que notre association a édité 3 livres :

- « Tresserve, un village en Savoie »
- « Mairie de Tresserve, demeure et jardin d'Ellen Willmott »
- « Cyril Constantin, artiste singulier »

Ces ouvrages sont toujours disponibles. Pour tous renseignements contacter la mairie.



Nous avons achevé la création de 3 **panneaux historiques** concernant la mairie, le four banal et l'église. Ces panneaux sont rédigés en français et en anglais et munis, chacun, d'un flash code que les visiteurs pourront scanner avec leur smartphone pour obtenir des informations plus détaillées.

Le panneau de la mairie a été dévoilé lors de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 8 décembre 2017 en présence de nombreux adhérents et d'élus de la commune.

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS



Le club de bridge de Tresserve se porte bien !

Si vous avez quelques notions de bridge, envie de vous détendre et de progresser, venez nous rejoindre en toute convivialité, les mardis et/ou jeudis de 14h15 à 18h. Nous sommes actuellement 51 membres. La cotisation annuelle est de 22 euros (ou 2 euros pour un après-midi).

En 2017, nous avons organisé un tournoi au profit du Téléthon qui a rapporté à cette association 440 euros. En début d'année, nous nous sommes réunis pour la tradi-

tionnelle galette des rois.

Les prochains tournois amicaux auront lieu les mardis 24 avril, 22 mai et 19 juin. Pour cela, vous devez vous inscrire au moins 3 jours avant, en paire constituée, auprès de Françoise Lecoq. Notez que l'association Tresserve Bridge n'est pas affiliée à la Fédération Française de Bridge, vous ne gagnerez donc pas de points.

Nous organisons un repas froid le mardi 5 juin à midi, avant de jouer aux cartes l'après-midi.

Cet été, le club reste ouvert et nous organiserons quelques apéros d'été.

N'hésitez donc pas à nous contacter ou à venir nous voir les mardis et jeudis dans le cadre magnifique de la grande salle de la mairie de Tresserve.

Françoise Lecoq
Présidente de Tresserve Bridge

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la présidente au :

06 81 52 28 89

françoise.lecoq0387@orange.fr



Tennis Club de Tresserve

Le bras vous chatouille, la raquette vous manque, les baskets frémissent ! Nous vous donnons rendez-vous au Tennis Club de Tresserve !

Nous serons ravis de vous y accueillir pour vous proposer diverses animations : portes ouvertes, cours jeunes et adultes, stages, tournois amicaux, fête du club,...

Rejoignez-nous au fil des animations ! Débutants, confirmés, jeunes, adultes, il y a un "tennis" pour tous dans votre club !

Ecole de tennis : à partir de 6 ans avec des entraînements le mercredi et le samedi.

Les cours de l'école de tennis ont repris depuis le 14 mars. Il n'y a pas de changement d'horaires ni de groupes. Reprise également de l'ensemble des activités.

Animations : cours/stages adaptés à tous, petits et grands !

Location de terrain 1 heure :
5 euros/personne

Dates à retenir :

Samedi 9 Juin : Fête du club

Dimanche 24 juin :

tournoi école de tennis

Juillet/août : stages

Contact et inscription :
Karen Manneveau

06 12 66 16 09

karenmanneveau@gmail.com

NOUVEAU :

Site du club de tennis de tresserve :

www.club.fft.fr/tc.tresserve



Association « La Tresservienne »

Alain Martinet, président de l'association « La Tresservienne » avait invité le **samedi 23 septembre 2017** ses adhérents à participer à une matinée : **« NETTOYONS LA NATURE »**. 25 membres de l'association s'étaient portés bénévoles pour cette journée. Nous avons nettoyé les berges du lac et les abords du chemin lacustre

depuis la maison des Pêcheurs jusqu'au rowing ainsi que les talus de la montée Victoria. La collecte a été fructueuse car nous avons rempli un camion entier. La matinée s'est terminée par un apéro et un repas choucroute pris en commun à la salle des Fêtes au cours duquel Alain Martinet a remercié les



« nettoyeurs de la planète » pour le travail effectué dans la bonne humeur.



30 ans de sculpture à l'Atelier de Tresserve



Marcel Girard fonde en 1987 l'Ecole de Sculpture sur Bois de Tresserve avec l'aide de la municipalité. Elle s'installe dans le domaine de la Carpinelle. Marcel n'est pas un professionnel du bois, c'est un passionné et il désire faire découvrir la sculpture et transmettre son savoir-faire. La philosophie de l'atelier n'a pas changé. Depuis l'ouverture environ 150 personnes sont venues à l'atelier pour s'essayer à la sculpture, et contrairement à certaines idées reçues nous avons accueilli autant de femmes que d'hommes. Des passionnés fidèles sont présents depuis la

première année. Au fil des années le nombre d'adhérents augmente et en 2001 l'atelier s'installe dans de nouveaux locaux (à La Roseraie). Le nom de Marcel Girard est définitivement accolé à l'Atelier de sculpture sur bois en 2007, et en 2009 l'artiste fondateur fait don d'une centaine de ses œuvres à la Municipalité de Tresserve.

Une nouvelle activité :

La Marqueterie est mise en place en 2011, elle est complémentaire et permet une diversification de l'atelier. **2017** : les 30 ans ont été célébrés lors de l'exposition annuelle et à cette occasion une dizaine d'œuvres du fondateur Marcel Girard ont été présentées. Aujourd'hui l'atelier compte entre 45 et 50 adhérents chaque année.



Le nouveau bureau du Comité des Fêtes



RAVIER Patrick
Président



PHILIPPE Florence
Vice Présidente



FAYOLLE Sébastien
Trésorier



MEGE Jordy
Secrétaire

Le Comité des Fêtes de Tresserve a été largement renouvelé.

Qu'est-ce que cela change ? Et qu'attendre d'un comité des fêtes de façon générale ?

A notre avis, la question se pose différemment. En effet, le comité ne peut être qu'un aiguilleur vers des rencontres, des moments d'émotion et de fête justement.

Mais de façon basique, il appartient à chacun dans la commune de s'approprier son lieu de vie, de le rendre plus sympa, d'y trouver des têtes familières çà et là en allant au travail,

en posant les enfants, en sortant de la boulangerie ou de l'épicerie.

C'est en faisant chaque jour de votre environnement un marche-pied pour votre bien-être personnel que vous rendez votre quotidien plus agréable. Le comité se place donc en facilitateur de cadre de vie : un peu comme les boules de Noël, mais plus mobile. Quelles que soient les activités proposées, elles ne serviront à la commune (commune, comme commun, ensemble) que dans un état d'esprit que les uns et les autres auront pu bâtir au préalable.

Pour le reste, nous serons vigilants à pouvoir créer l'atmosphère propice à cet esprit communautaire.

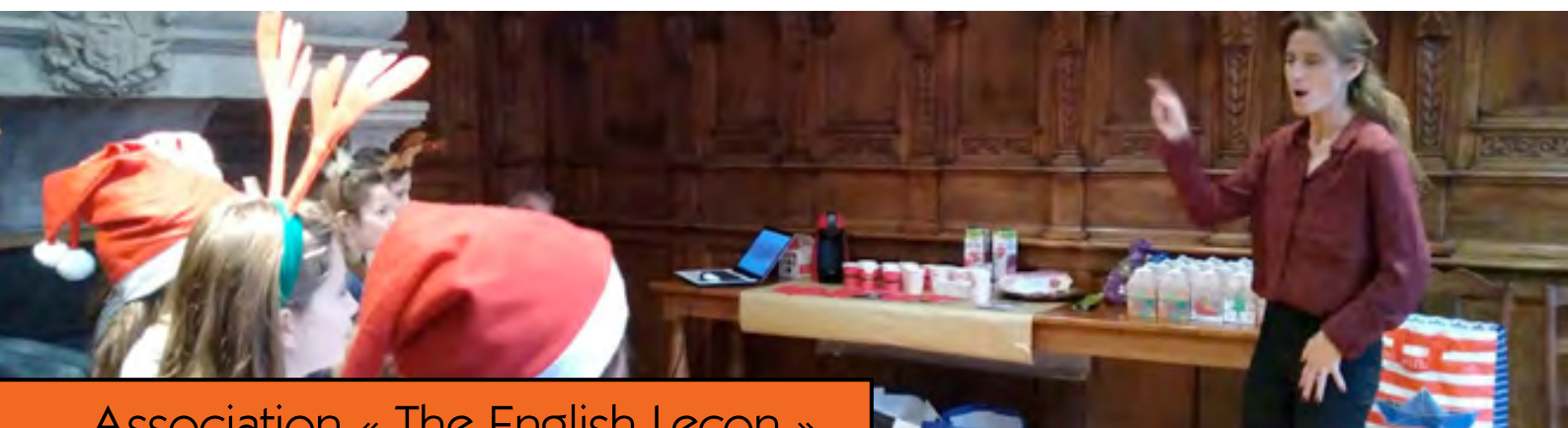
Vu que nous débutons, nous n'avons pas encore de programme figé, même si les idées foisonnent.

A vous voir au plus tôt chers "Tresserriens".

**Réunion d'information
suivie d'un verre de l'amitié :**
jeudi 7 juin à 19 h 00 en mairie.

comite.tresserve@gmail.com

Patrick RAVIER



Association « The English Leçon »

L'Association The English Leçon organise des cours collectifs pour les enfants et adultes en anglais.

Le rythme de progression et le contenu des séances sont adaptés par âge pour les enfants et par diffé-

rents niveaux pour des adultes.

Les cours des adultes sont principalement axés sur l'oral et le besoin de communiquer en conversant.

Les cours des enfants sont axés sur l'oral mais également sur l'écrit

(grammaire) ainsi que la lecture.

N'hésitez pas contacter madame Annette Michel (Professeur d'Anglais) pour plus d'information au :

06 82 35 87 59



Association « Club de l'Age d'Or »



VITRINE DE NOËL

Comme chaque année, nous avons réalisé dans la vitrine du Club une décoration pour Noël. Cette année, le thème était "les habitants de la forêt".

Bien sûr, le Père Noël était en bonne place près du sapin illuminé !... et si l'on en croit les yeux et les commentaires des enfants (et des parents), tous ont beaucoup apprécié.



Mme Burdet entourée d'une de ses filles et de Eric Courson

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER

- Vœux de bonne année à tous les présents.
- Quelques mots pour évoquer tous les amis disparus au cours de l'année écoulée.
- La présidente souhaite vivement l'arrivée de nouveaux adhérents pour 2018, faute de quoi il faudra envisager la fermeture du Club en fin d'année.
- Présentation du bilan financier, positif, par notre comptable Gérard Anrep.
- Après avoir clos la séance, l'ensemble des participants s'est rendu au Club pour déguster la galette des rois, toujours très appréciée.



Discours de la Présidente Danielle Warin

FÊTE AU CLUB POUR LES 100 ANS D'UNE ADHÉRENTE

En ce début d'année, Madame Burdet, qui nous surprend toujours par son dynamisme et sa bonne humeur, a soufflé avec joie les traditionnelles bougies, entourée de ses amies de la « belote » et de sa famille.

Monsieur le maire, retenu par ses activités, avait délégué Monsieur Eric Courson, 1^{er} adjoint, afin de porter un toast à notre doyenne. Une très belle après-midi de fête au Club.



Association Culturelle de Tresserve

DIMANCHE 11 JUIN 2017

Mairie de Tresserve - Exposition par Jacques Gouillet, tourneur sur bois. Depuis plus de 17 ans, Jacques Gouillet, ancien enseignant, exécute la technique du tournage ornemental du 17^e siècle (sphères ajourées, à étoiles...) sur des bois exclusivement du Bugey, buis principalement mais aussi cytise, houx...

Pour faire parler la fibre végétale, Jacques, demi-finaliste en 2006 du concours du meilleur ouvrier de France, n'hésite pas à fabriquer lui-même ses outils.

Nous avons pu admirer ses œuvres et partager avec ce pédagogue artiste sa passion de l'artisanat et du bois.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Salle communale Ellen Willmott
Conférence « Plantes sacrées, sacrées plantes ! » par Yves Yger.

Après son nouveau parcours artistique et botanique en direction du Sud, de ce printemps, la Diagonale Occitane, le chemineau des herbes nous a rendu visite à Tresserve.

Lors de cette « causerie botanique », Yves Yger nous a proposé un voyage au pays des croyances et des rites dans le monde des plantes magiques de nos campagnes. Nous avons découvert l'art de cueillir les herbes selon les anciens rituels, leurs pro-

priétés bienveillantes... ou malfaisantes ! Un exposé fleuri à la fois d'anecdotes savoureuses et cocasses ramassées au gré des chemins de France, et des savoirs presque oubliés issus des traditions régionales collectées par le « chemineau » des herbes.

Yves YGER a su maintenir l'attention de son auditoire aussi bien grâce à ses connaissances botaniques et médicinales et surtout à son talent de comédien et sa mise en scène qui nous a permis d'apprendre beaucoup de choses passionnantes tout en nous amusant.

SAMEDI 14 OCTOBRE

Salle communale Ellen Willmott
Concert musiques russes et tziganes par le groupe Czardas.

Un public nombreux est venu goûter aux saveurs du folklore russe et des pays de l'Est (Hongrie, Roumanie...) et vibrer au son du violon, de l'accordéon et de la balalaïka.

Des mélodies populaires telles que « les nuits de Moscou » aux danses hongroises de Brahms...

Toute l'âme slave est réunie avec le groupe Czardas.



SAMEDI 4 NOVEMBRE

Salle communale Ellen Willmott
Théâtre "L'Apollon de Bellac"
Une comédie étincelante de Jean Giraudoux par la compagnie Rev'Artravis.

1^{ère} partie : L'arc en ciel de Julien.

Dans la "maison des inventeurs" la douce Agnès, en quête d'emploi, rencontre le mystérieux monsieur De Bellac. Ce dernier, impressionné par la présence lumineuse de la jeune femme, lui voue une attention particulière ; Agnès, touchée, lui confie son secret... Il l'incite à s'extirper de sa chrysalide et devient son mentor.

D'autres personnages drolatiques déambulent eux aussi, ils sont tellement charmés par la jeune femme qu'ils en deviennent oublieux de leur hiérarchie. Soudain la cuirasse se désarticule, le cœur se dévoile, les pantins coupent leurs ficelles, un vent de folie joyeuse souffle, désintègre tout sur son passage. L'établissement en est ébranlé jusque dans ses fondations.

Grâce à sa plume aiguisée, les répliques de Jean Giraudoux, étincelantes comme des diamants vous ravissent. Humour, rire, suspens, cruauté, émotion sont les ingrédients essentiels de L'Apollon de Bellac.



TRESSERVE

DIMANCHE 20 MAI 2018

33^{ÈME}

COURSE PÉDESTRE

ORGANISÉE PAR
LA TRESSERVienne

DÉPARTS

9h00 - Marcheurs :	9 km
9h05 - Éveil athlétique :	1 km
9h15 - Poussins, Benjamins :	2 km
9h30 - Minimes, Cadets :	4 km
9h30 - Juniors à Vétérans 4 :	13.6 km
9h35 - Cadets à Vétérans 4 :	8 km

Marcheurs de Tresserve, quelques informations :

Que vous participiez seul, en couple, en famille ou entre amis, nous vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir les chemins de votre Commune.

Sur un parcours ludique et convivial avec « pause gourmande » vous effectuerez à votre rythme sans notion de chronométrage ni de compétition les 9 kms avec découverte de paysages variés.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour cette matinée (aucun certificat médical n'est nécessaire pour participer).

Récompense à chaque participant suivi d'un apéritif pour tous.

**Inscription salle Ellen Willmott : samedi 19 Mai de 9h. à 19h.
et le dimanche 20 Mai de 7h.15 à 8h.30**

Tarifs : Adulte : 10 euros - Enfants jusqu'à 16 ans : 4 euros

+ D'INFOS SUR NOTRE SITE
<http://www.tresservienne.fr>



Agenda 2018

JEUDI 26 AVRIL au DIMANCHE 6 MAI

Salle Ellen Willmott, **exposition de peintures** organisée par l'association Couleurs Vivent.

SAMEDI 5 MAI

Dans le cadre de la nocturne de l'exposition de peintures "**Couleurs Vivent**", Rev'Artravis se produira salle Ellen Willmott avec des lectures, des poèmes et des textes de théâtre.

DIMANCHE 6 MAI

Match de football, stade de Tresserve : **Football** club de Tresserve/Le Bourget du lac à 15 heures.

DIMANCHE 20 MAI

Départ de la salle Ellen Willmott, **33^e course pédestre** organisée par l'association la Tresservienne.

VENDREDI 25 MAI

Parc de la mairie, **Don du Sang** organisé par l'Etablissement du Sang Français, dès 17 heures.

DIMANCHE 27 MAI

Match de football, stade de Tresserve : **Football** club de Tresserve/Chambéry Portugais Croix Rouge à 15 heures.

SAMEDI 2 JUIN 20H30

Eglise de Tresserve, concert par le chœur d'hommes « **Les Bogas** » d'Albens, organisé par L'Association Culturelle de Tresserve.

SAMEDI 9 JUIN

Salle Ellen Willmott, **soirée** organisée par le club de tennis, sur réservation.

VENDREDI 22 JUIN

Salle sous l'école, **spectacle des écoles** suivi de la **kermesse** organisée par le Sou des écoles.

SAMEDI 23 JUIN

Parc de la mairie, pièce de théâtre : "**le mariage forcé**" d'après Molière, à 20h30 par l'association Rev'Artravis.

DIMANCHE 1^{er} JUILLET

Salle des expositions, **jeux de société** organisés par le Sou des écoles.

VENDREDI 20 JUILLET

Salle Ellen Willmott, **Fête de la Colline** organisée par le comité des fêtes et la mairie.

SAMEDI 21 JUILLET

Cyclo-découverte « **Ecrivains en Savoie** » organisée par le Cyclo-Club de Tresserve, ouverte à tous.
Contact : F. Defranoux 06 99 58 85 39

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Salle Ellen Willmott, 20h30, **Film conférence** organisé par L'Association Culturelle de Tresserve.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Forum des associations.

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Braderie thème "enfants" salle Willmott.

SAMEDI 13 OCTOBRE

Salle E. Willmott, 20h30, concert avec **Franck Alman** (tresservien d'origine) organisé par l'Association Culturelle de Tresserve.

SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 OCTOBRE

Salle Ellen Willmott, spectacle créé pour le **centenaire de l'armistice** par Rev'artravis : montage à partir de poèmes, textes inédits, lettres de poilus sur le thème : La Grand Guerre.

NUMÉROS UTILES

Médecin de Tresserve
04 79 54 51 06

Pharmacie de Tresserve
04 79 88 02 03

Pharmacie de garde :
3915

Cabinet dentaire :
04 79 88 99 11

Infirmière :
07 70 41 71 33

Assistante sociale :
04 85 05 25 50

(Mme HOUILLIER,
basée à Aix-les-Bains)

Gendarmerie d'Aix-les-Bains :
04 79 61 15 00

Grand Lac

(communauté d'agglomération) :
04 79 35 00 51

MDJ

(maison du droit et de la justice) :
04 79 34 00 53

École maternelle :
04 79 88 15 78

École élémentaire :
04 79 61 30 69